

Bonjour,

Je vous informe que la commission de surendettement a validé le 22/06/2023 les mesures imposées suite à rétablissement personnel pour ce dossier.

De ce fait, le montant des créances déclarées et **effacées** s'élèvent à 1144.35€.

Je vous remercie de mettre ce dossier d'effacement à l'ordre du jour du prochain conseil.

Il conviendra d'émettre un mandat typé ORDINAIRE au 6542 du même montant en joignant la délibération ainsi que la pj de l'effacement que je vous joins.

Lorsque vous transmettez le mandat, merci de me le notifier par messagerie en répondant à ce même courriel.

Je reste à votre disposition si besoin.

Cordialement.

SGC Narbonne
Service Contentieux
4 AV DU MAL JUIN
11100 NARBONNE